



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

détenus

Question au Gouvernement n° 3828

Texte de la question

MAISON CENTRALE DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

M. le président. La parole est à M. Olivier Falorni.

M. Olivier Falorni. Monsieur le Premier ministre, vous avez raison ! (« Ah ! » sur les bancs du groupe Les Républicains.) Le salafisme ne doit pas gagner la bataille culturelle et idéologique de l'islam en France. Ce serait d'autant plus grave que le salafisme constitue le carburant du djihadisme.

Mais pour gagner cette guerre qui nous est faite, encore faut-il ne pas continuer à vouloir acheter la paix en abdiquant nos principes, notamment la laïcité, par faiblesse, par lâcheté ou par calcul, en abandonnant des territoires entiers, dans nos quartiers et, pire encore, dans nos prisons. (*Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste, du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*) Cette paix à tout prix, nous en payons désormais le lourd tribut.

Le scandale de la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré en est l'illustration. M'y étant rendu par surprise le 13 octobre, j'ai découvert des baraquements, que tout le monde là-bas appelle des « casinos » – mais ces casinos-là n'appartiennent pas au groupe Partouche : ils appartiennent plutôt au groupe Daech. L'un d'entre eux abrite une mosquée clandestine salafiste, où se regroupent des détenus particulièrement dangereux et radicalisés.

Le 24 novembre, j'ai obtenu enfin l'engagement de Mme Taubira de supprimer ces « casinos ». Depuis, et malgré mon harcèlement constant, c'est le triste jeu de la patate chaude. Un jour, on m'indique que des travaux seront réalisés, mais dans un futur lointain, en 2017 peut-être ; un autre jour - hier en l'occurrence - un membre du Gouvernement, mal informé, répond à Georges Fenech que ces « casinos » ont été fermés, ce qui est totalement faux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Xavier Breton. Oui, des mensonges !

M. Olivier Falorni. Ce qui est vrai – et c'est le bouquet ! –, c'est que ces casinos sont bien fermés, mais de l'intérieur, par les détenus eux-mêmes, pour ne pas être dérangés. Tout cela a assez duré. Il est insupportable qu'une pépinière de djihadistes continue ainsi d'exister. (*Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste, du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

M. le président. La parole est à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

M. Jean-Jacques Urvoas, garde des sceaux, ministre de la justice. Monsieur le député, depuis votre passage

dans l'établissement, l'inspection des services pénitentiaires s'est rendue à la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré les 25, 26 et 27 janvier et m'a transmis son rapport le 10 mars. Après avoir à nouveau appelé hier la direction de l'établissement et l'officier chargé du renseignement pénitentiaire, je vais vous dire exactement ce qu'il en est.

L'établissement pratique désormais la tolérance zéro. Les deux détenus identifiés – les prosélytes – sont placés à l'isolement depuis fin 2015. Les surveillants visitent deux fois par jour les préfabriqués en question ; tout le monde peut pénétrer dans ces « casinos », ainsi que vous les avez appelés.

Le bâtiment sera détruit, mais il faut pour cela publier un appel d'offres. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Je ne peux pas envoyer une simple pelleuse, c'est ainsi !

M. Marc Le Fur. La réponse au djihadisme ? L'appel d'offres !

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues !

M. Jean-Jacques Urvoas, *garde des sceaux.* Il faut aussi, monsieur le député, que les détenus aient accès à des activités : un gymnase sera construit à cet endroit.

Enfin, un officier dédié au renseignement pénitentiaire travaille à plein temps à la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré depuis le mois de janvier. Un certain nombre de détenus font l'objet d'une attention particulière.

Monsieur le député, ce que je dis m'engage. Je vous invite donc, accompagné par des journalistes si vous le souhaitez, à vérifier si ce que j'ai dit est faux. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3828

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 avril 2016](#)